

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHU DIJON BOURGOGNE



17 novembre 2021

Le Professeur Alain Bonnin, Nouveau président de la Commission médicale d'établissement du CHU Dijon Bourgogne

Ce lundi 15 novembre 2021 a vu l'installation de la nouvelle Commission médicale d'établissement (CME) du CHU Dijon Bourgogne. Réunis en 3 collèges, ses 59 membres à voix délibérative ont élu le Professeur Alain Bonnin au titre de Président de cette instance centrale dans la gestion de l'établissement. Il œuvrera aux côtés du Docteur Christophe Michiels, nouveau Vice-président et médecin du service d'Hépatogastro-entérologie.

Clinicien de formation, enseignant-chercheur, personnalité engagée dans la gouvernance de l'enseignement supérieur et les politiques hospitalo-universitaires, le Professeur Alain Bonnin avait été nommé comme vice-président recherche du Directoire du CHU Dijon Bourgogne en 2020. Il succède aujourd'hui au Professeur Yves Cottin qui occupait la fonction de Président de la CME depuis 2011, secondé par le Dr Marie-Pierre Guenfoudi.

Rencontre avec le Pr Alain Bonnin



Quelle est votre vision de la fonction de Président de la Communauté médicale d'établissement ?

Le Président de la CME constitue **un véritable tandem avec le directeur ou la directrice générale d'un établissement de santé**. Il est le représentant de la communauté médicale. À ce titre, il coordonne la politique médicale, anime la préparation du projet médical et est garant de la qualité et de la sécurité des soins.

Selon vous, quels sont les grands enjeux qui attendent le CHU Dijon Bourgogne dans les années à venir ?

Premier établissement de santé de la grande région Bourgogne-Franche-Comté, le CHU Dijon Bourgogne doit relever de nombreux défis :

- Le premier est la **certification par la Haute autorité de santé (HAS)**, qui interviendra dans 18 mois environ. Toute la communauté médicale doit s'y engager, aux côtés des personnels soignants et administratifs. C'est un très beau défi collectif pour souder les professionnels de l'établissement. Avec la certification, nous sommes au cœur des problématiques des parcours de soins des patients, auxquelles les médecins et les soignants de notre CHU sont très attachés, et donc au cœur de la qualité et de la sécurité du soin à nos patients.
- Le second défi est celui de la responsabilité territoriale de notre CHU, avec **la mise en place dès janvier 2022 des instances du Groupement hospitalier de territoire 21-52 (GHT)**. Ce projet sanitaire territorial est à mes yeux un élément essentiel du projet républicain, car c'est un point clé de l'équilibre entre métropoles, villes moyennes et territoires ruraux. C'est une des grandes questions de la France d'aujourd'hui.

Parallèlement au GHT 21-52, notre responsabilité territoriale s'exerce également vers les autres établissements des territoires de l'ancienne région Bourgogne, avec lesquels nous entretenons des liens étroits et très anciens.

- Le troisième défi est celui de **l'attractivité de l'établissement**. Il n'est pas propre à notre CHU. Je vois deux axes de travail essentiels. Tout d'abord, les conditions de la vie hospitalière et du parcours professionnel des médecins qui sont une préoccupation pour les praticiens en fonction. Et pour nos plus jeunes collègues, c'est un élément du choix de carrières hospitalières et hospitalo-universitaires. Le second axe est celui de la question de l'accès à des plages opératoires suffisantes pour les équipes chirurgicales et interventionnelles, afin de garantir une fluidité suffisante dans la prise en charge de nos patients.
- **Conforter la recherche et l'innovation**, qui fondent notre identité de CHU, m'apparaît comme le quatrième défi. Nous devons renforcer encore notre visibilité internationale. C'est avec nos partenaires de l'université, du CGFL, de l'INSERM, de l'INRAE et du CNRS que cette stratégie se bâtit. Elle a été bien engagée depuis 2015 et j'y resterai très attentif.
- Cinquième défi : **celui des grands projets structurants pour l'avenir**. Les investissements au bénéfice d'équipements de haute technologie, de bâtiments innovants et surtout du recrutement des meilleurs talents portent la médecine de demain.

Dans quelle dynamique souhaitez-vous plus particulièrement vous inscrire ?

Je crois qu'**il n'est pas d'entreprise humaine autre qu'un CHU qui porte à un si haut niveau les valeurs d'humanisme et d'excellence scientifique**. J'aimerais inscrire mon action dans cet équilibre entre valeurs humaines, qui souvent déterminent le choix du métier de soigner, et valeurs d'excellence technique et scientifique, d'innovation qui préparent, avec l'enseignement, le soin de demain. Les CHU se situent à ce point d'équilibre, et je souhaite pouvoir entraîner notre établissement dans cet équilibre.

*« J'ai bien conscience des difficultés de la période que nous traversons. La France, l'Europe et le monde sont en mutation. Pour faire face à ces changements, nous devons croire en nous. **J'ai personnellement une immense confiance dans notre CHU, dans le dévouement de l'ensemble de ses professionnels aux patients qui nous sont confiés, dans l'énergie inébranlable et la créativité de notre communauté, qui font de notre CHU l'un des plus innovants compte tenu de sa taille.** Je veux porter cette ambition collective. »*, Professeur Alain Bonnin

Professeur Alain Bonnin : son parcours

- 2020-2021 : vice-président recherche du Directoire du CHU Dijon Bourgogne
- 2018 : coordinateur, au nom de la conférence des présidents d'universités, du groupe « Recherche » des 5 conférences hospitalo-universitaires
- 2016-2018 : membre élu du Conseil d'administration de la Conférence des présidents d'universités
- 2012-2020 : président de l'Université de Bourgogne
- 2002- : coordonnateur médical, Centre de Ressources Biologiques, CHU Dijon Bourgogne
- 1996-2012 : chef de service, service de parasitologie-mycologie, CHU Dijon Bourgogne
- 1996 : professeur des universités praticien hospitalier, université de Bourgogne et CHU Dijon Bourgogne

- 1991 : maître de conférences des universités praticien hospitalier, université de Bourgogne et CHU Dijon Bourgogne
- 1987 : assistant hospitalo-universitaire, université de Bourgogne et CHU Dijon Bourgogne
- 1983 : interne des hôpitaux de Dijon

La CME : une instance centrale dans la gestion des établissements de santé

La CME est une instance consultative visant à associer le corps médical à la gestion d'un hôpital. Elle permet à la communauté médicale de s'exprimer sur tous les sujets ayant trait à la situation et à l'évolution de l'établissement. En application de la loi Hôpital Patients Santé & Territoire, la CME contribue principalement à l'élaboration :

- de la politique d'amélioration continue de la qualité et la sécurité des soins
- des projets relatifs aux conditions d'accueil et de prise en charge des patients.

Aux côtés de Nadiège Baille, Directrice générale du CHU, le Professeur Alain Bonnin entame une mandature de 4 ans en tant que Président de la CME et, de fait, que Vice-Président chargé des Affaires Médicales pour le Directoire. Concernant la fonction de Vice-président Recherche du Directoire, une procédure va être lancée pour la nomination d'un nouveau représentant.

L'expertise et l'engagement du Pr Alain Bonnin dans la gestion hospitalo-universitaire sont un atout indéniable pour accompagner le CHU dans les défis qui l'attendent pour les prochaines années.